

GLOBAL CIVIL SOCIETY MEETING ON IHP+

PRESENTATION DU
BURUNDI

Marc NDAYIRAGIJE, ABS

SC BURUNDAISE EN MATIERE DE SANTE

- Les Asbls interviennent dans différents secteurs de santé. Pour une meilleure coordination elles se sont regroupés en collectifs et réseaux
- *Exemple des services des OSC aux PVVIH sous ARV en 2007: **Sur 46 sites, 26 sont des OSC et du secteur privé avec un taux de 64,6 % des PVVIH en traitement ARV***

Participation dans les instances de décision sur la santé en général est trop faible

IMPLICATION DE LA SC A L'IHP+

- La SC n'a pas été associé pendant la mise en place du CPSD (cadre de partenariat pour la santé et le développement) **et nous n'avons pris aucun engagement comme d'autres partenaires**
- Pendant la séance de restitution sur la réunion de Lusaka, **ABS:** a été invité à coté de la SWAA-Burundi et Le CPSD ne considère pas la société civile Burundaise comme partenaire mais pouvant être invité aux réunions la concernant

IMPLICATION DE LA SC A L'IHP+

- la SC Burundaise est documentée aujourd'hui par l'ONUSIDA comme une bonne pratique Associative « une réponse efficace face au VIH et au SIDA dans un pays en guerre »; mais le représentant de l'OMS a proposé à l'IHP+ pays après Lusaka, de créer cette dernière au lieu d'appuyer celle existante pour renforcer les performances nécessaires.

RECOMMANDATION

- INTEGRER LA SOCIETE CIVILE A L'IHP+ PAYS COMME PARTENAIRES ET NON DES ORGANISATIONS A INFORMER SI NECESSAIRE
- FAIRE RECONNAÎTRE AU GOUVERNEMENT et AU REPRESENTANT DE L'OMS SUR LA PLACE ET LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS L'IHP+
- NE PAS CONDITIONNER LES APPUIS DES SYSTEMES COMMUNAUTAIRES DU BURUNDI DE LA GOUVERNANCE CAR LE PEUPLE EST PUNI DOUBLEMENT ET C'EST CELA QUI FREINE LES FINANCEMENTS POUR LE PAYS

RECOMMANDATION(suite)

- CRÉER UN CADRE D'ÉCHANGES ENTRE STRUCTURES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE et MONDIALE POUR ÉVALUER LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ
- ASSURER UN APPUI TECHNIQUE ET MATÉRIEL DE LA SC BURUNDAISE POUR PLUS D'OPÉRATIONNALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ
- S'ASSURER QUE LE FINANCEMENT PAYS EN MATIÈRE DE SANTÉ INCLUT LA SC SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL ET SUR LE PLAN TECHNIQUE

- FIN -

